

Le très hon. M. Pearson: C'est exact; mais je pense que nous avons un peu d'avance en ce qui concerne la prospérité et la stabilité. Je dis simplement que c'est un état de choses souhaitable et que nous devrions faire notre possible pour l'améliorer. Le Conseil économique, organisme important créé par le présent gouvernement, a conclu dans son dernier rapport qu'il n'est pas impensable que le niveau de vie du Canadien moyen s'améliore d'au moins 20 p. 100 d'ici sept ans. On peut atteindre cet objectif mais seulement à la condition de disposer de certains problèmes épineux. Il n'y a donc pas lieu de se féliciter et de se croiser les bras. Je tiens à vous assurer, monsieur l'Orateur, que cette attitude n'existe pas au sein du gouvernement.

Parmi les problèmes qui se posent à nous, il y a celui de notre commerce qu'il faut accroître. Même si elle augmente—et on ne peut le nier—notre prospérité dans le domaine du commerce international dépend souvent de forces venant de l'extérieur et sur lesquelles nous n'exercerons jamais aucun contrôle, même si parfois nous pouvons les influencer. Il y a celui du déficit de la balance des paiements qui existe toujours. Il y a celui que posent l'utilisation et la conservation de nos ressources nationales et qui prend sans cesse de l'importance. Il y a celui du développement de la recherche et de la technologie. Le discours du trône y consacre un paragraphe. Il faut prendre des mesures visant à rendre notre industrie plus compétitive et plus efficace au pays. Je suis heureux que le très honorable représentant en ait parlé car de l'augmentation continue de nos exportations industrielles dépendent les emplois qu'il faudra trouver dans les années à venir. L'ampleur du problème est révélée par le fait qu'en 1964 le nombre d'emplois au pays s'élevait en moyenne à 6.6 millions. En 1970, affirme le Conseil dans son rapport, par suite de l'augmentation de la main-d'œuvre—qui est plus prononcée au Canada qu'aux États-Unis—mais à condition que le niveau du chômage soit de 3 p. 100, le nombre d'emplois s'élèvera à 7.9 millions. Cela signifie que dans six ans, nous devons trouver des emplois pour un million et un tiers de Canadiens. C'est un élément fondamental dont il faut tenir compte lorsque nous étudions les problèmes économiques que nous devons régler.

L'élément le plus important de notre économie et de notre expansion économique est le plein emploi et non seulement le plein emploi, bien que ce soit une question primordiale, mais aussi la pleine utilisation de nos ressources humaines qui constitue un autre aspect du problème exposé de façon détaillée dans le discours du trône. Nous devons avoir la latitude et les occasions vou-

lues à cette époque d'évolution technologique —et nous sommes très en retard dans ce domaine par rapport aux États-Unis. Un quart des travailleurs au Canada sont des ouvriers qualifiés. Ce pourcentage paraît peut-être satisfaisant, mais cela ne représente que la moitié de la main-d'œuvre professionnelle employée aux États-Unis. Et cela signifie que nous n'employons pas au maximum notre ressource la plus importante, le capital humain. Les chiffres que j'ai cités le démontrent, mais en témoignent aussi les groupes d'indigents et de chômeurs qui se trouvent au milieu de l'abondance et de l'activité générales. Il existe toujours une minorité qui ne peut se déplacer ou recevoir la formation requise pour lui permettre de tirer parti des chances de succès qui s'offrent de plus en plus nombreuses à notre époque. L'accroissement de notre produit national brut ne remédie pas automatiquement à cette situation. En fait, cet accroissement peut souligner et mettre en évidence ce problème, car la croissance économique, tout comme le marasme économique, font des victimes. Parfois ce sont des régions entières qui sont victimes, comme le signalait hier si éloquemment un des motionnaires de l'Adresse (M. Chrétien).

• (5.30 p.m.)

Les bases économiques de collectivités entières peuvent être démolies presque du jour au lendemain par suite de l'adoption de nouvelles techniques industrielles, par l'automatisation, par ce que nous appelons le progrès. De vastes régions agricoles peuvent être abandonnées et retomber en friche; des îlots de taudis peuvent se développer au milieu des villes les plus riches. La société de l'abondance a donné un nouveau sens et une nouvelle dimension à la pauvreté, car vu les progrès techniques et la plus grande complexité des affaires et de l'économie, l'individu a moins de chance de se reprendre. C'était beaucoup plus facile il y a 50, 75 ou 100 ans, alors que la société était plus simple et plus stable. De nos jours, il est plus difficile à l'individu de se reprendre quand les choses vont mal ou ne sont jamais allées très bien pour des raisons indépendantes de sa volonté ou qu'il ne comprend peut-être pas. Une fois exclu de la société de l'abondance, il n'est pas facile d'y rentrer sans avoir maîtrisé les nouvelles techniques exigées; et souvent le travailleur n'a pas la chance de les acquérir.

C'est ici que l'État doit agir avec plus de détermination qu'il ne l'a fait ces dernières années, au nom de la justice sociale et du progrès économique. Car le progrès économique doit comprendre l'utilisation la plus complète possible du capital humain. La pauvreté ne le permet pas à l'heure actuelle et la statistique sur le revenu familial prouve qu'il y